

## Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation

2015-2016

### Intégration des mémoires des diplômés de 5e année DNSEP dans le catalogue de la bibliothèque



**Florence Champenois**

Stage effectué du 04 Janvier au 01 Avril 2016

École Nationale Supérieure d' Art de Limoges



Rapport de stage dirigé par  
**Pascale DORPH**  
Responsable de la bibliothèque  
École Nationale Supérieure d' Art de Limoges

## Remerciements

---

Je tiens à remercier tout d'abord Mme Gailhoustet, directrice de l'Ecole d'art et le personnel, qui m'ont tous accueilli et aidé durant ce stage, ainsi que les étudiants qui ont collaboré à mon enquête.

Ensuite, je remercie ma tutrice Pascale Dorph pour tout ce qu'elle m'a transmis ainsi que ses nombreux conseils mais aussi mon enseignante référente, Claire Douady, pour ses remarques et sa bienveillance.

Enfin, je remercie les écoles d'art du réseau qui ont répondu à l'enquête et qui ont apporté des éléments importants pour avancer sur la question des mémoires.



## Droits d'auteurs

---

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



Toutes les illustrations sont des photos personnelles



## Table des matières

Introduction.....	6
1.État des lieux.....	7
1.1.Histoire de l'école.....	7
1.2.Spécificité de l'école.....	7
1.2.1.Statut.....	7
1.2.2.Réseaux de partenaires.....	8
1.3.Les enjeux pour les écoles d'art.....	8
1.3.1.International.....	8
1.3.2.National.....	9
1.4.Description du fonds documentaire.....	9
2.Mise en place du projet d'intégration des mémoires .....	12
2.1.Travail préparatoire.....	12
2.2.Le réseau des bibliothèques d'art.....	12
2.3.Valorisation et garantie des droits des auteurs des mémoires.....	13
2.3.1.Vers une sélection des mémoires.....	13
2.3.2.Protection des droits d'auteurs.....	14
3.Conception du projet.....	16
3.1.Création du noyau ISBD enrichi.....	16
3.1.1.Harmonisation avec la BSAD.....	16
3.1.2.Icône et filtre pour les mémoires.....	16
3.1.3.Récupération des résumés.....	17
3.2.Création des liens.....	17
3.2.1.Création des autorités auteurs.....	17
3.2.2.L'indexation.....	18
3.3.Création des exemplaires.....	19
3.3.1.Cote.....	19
3.3.2.Type de document/support.....	20
3.3.3.Section.....	20
4.Actions de communication et de valorisation pour les mémoires.....	21
4.1.Création d'une rubrique.....	21
4.2.Liste des mémoires de DNSEP .....	21
4.3.L'infopage sur les mémoires.....	22
4.4.Mise en place d'un espace dédié.....	23
Conclusion.....	24
Références bibliographiques.....	25
Annexes.....	27



## Introduction

---

«Là où l'université fonde la légitimité (...) sur le grade et le diplôme qu'elle délivre (...) , les écoles d'art séparent nettement la formation, qu'elles assurent, de la légitimation, qu'elles réservent à l'appréciation du monde de l'art.<sup>1</sup>» Le modèle original des écoles d'art est aujourd'hui visé par la réforme européenne qui faite suite à la déclaration de Bologne. Les diplômes homologués au grade de master sont régulièrement évalués par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES). Le Diplôme National d'Expression Plastique (DNSEP) Art et DNSEP Art mention design d'objet délivrés par l'Ecole Nationale Supérieure d'Art (ENSA) de Limoges sont concernés. Les mémoires constituent une épreuve permettant de valider la fin de la 5ème année d'enseignement artistique. Ils vont servir d'appui pour cette évaluation et constituent un des critères d'appréciation du niveau de la formation délivrée. Ils participent également à l'image de l'établissement. L'attribution du grade de master peut répondre au problème de reconnaissance de l'art français bien qu'imposant une logique différente de celle des écoles d'art. Ces ressources que constituent les mémoires sont porteurs d'enjeux de reconnaissance pour l'école mais aussi d'enjeux pédagogiques auxquels la bibliothèque répond grâce à ses missions fondamentales. Cette dernière constitue un atout pour l'établissement car elle possède une interface par laquelle elle communique et valorise des ressources documentaires. Ma mission a donc été d'intégrer les mémoires de DNSEP valant grade de master au catalogue informatique de la bibliothèque. Pour cela mon travail s'est déroulé logiquement en différentes étapes successives et complémentaires.

Tout d'abord, j'ai mené les démarches légales nécessaires pour récupérer les autorisations d'exploitation des mémoires étudiants. Par la suite, mon travail a été de concevoir les notices et de récupérer les informations pour cataloguer les mémoires tout en pensant aux moyens de les rendre plus accessibles. Enfin, j'ai mis en œuvre des outils de communication via le portail documentaire.

---

1 Emmanuel Tibloux, «Sur la ligne : situation des écoles d'art», *Art Press*, Août-Septembre-Octobre 2011, TRI 22, p.19-22



# 1. État des lieux

---

## 1.1. Histoire de l'école

Cet aperçu historique témoigne de la spécificité de l'ENSA . Cela a eu un impact sur le travail mené sur les mémoires de 5ème année.

L'ENSA, anciennement l'École des arts décoratifs (ENAD), est ouverte en 1868 par l'industriel Adrien Dubouché, membre de l'Union centrale des arts décoratifs. Quelques années plus tard, en 1881, les écoles de Limoges et d'Aubusson furent nationalisées et rattachées à l'École supérieure nationale des arts décoratifs (ENSAD) de Paris. Les dessins des étudiants de Paris sont envoyés en province pour ensuite être transformés en créations porcelainières ou en tapisseries par les étudiants des écoles de Limoges et d'Aubusson . Ces collaborations étroites entre les étudiants de chaque école et les échanges d'enseignants enrichissent le savoir-faire de ces industries locales. Auparavant, l'E.N.A.D se trouvait sur le site du Musée Adrien Dubouché et y partageait les locaux. Elle a été transférée en 1994 sur le campus universitaire de Vanteaux près de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines. L'école bénéficie d'une architecture originale labellisée «Patrimoine du XXe» et comprend l'une des plus grande surface d'ateliers parmi les écoles d'art françaises. La bibliothèque a transféré une partie des fonds de l'ancienne bibliothèque de l'ENAD. En 2003, l'école devient établissement public administratif rattaché au ministère de la culture et de la communication.

## 1.2. Spécificité de l'école

### 1.2.1. Statut

L'ENSA est alors l'une des neuf écoles nationales supérieures d'art placées sous la tutelle directe du Ministère de la culture et de la communication. Elle se situe dans un réseau de 46 écoles supérieures d'art publiques dont seulement 9 écoles nationales. Il s'agit de Nice, Nancy, Bourges, Arles, Dijon, Cergy, l'École nationale supérieure des beaux arts (ENSBA), l'École nationale supérieure des Arts décoratifs (ENSAD) et l'ENSA de Limoges. Au début de mes recherches, j'ai constaté des différences majeures qui découlent du statut de l'école. En effet, les écoles municipales d'art- nouvellement établissements publics de coopération culturelle (EPCC) avec la réforme- sont intégrées au réseau des bibliothèques de leur ville. Premier impact, elles ont un catalogue commun qui permet de signaler tous les fonds disponibles même des plus petites bibliothèques. Bien que leur ressources gagnent en visibilité , elles ne bénéficient pas de leur propre portail documentaire. Deuxième impact, son aménagement et son actualisation en vue de valoriser le fonds de la bibliothèque concernée nécessite plus de relais hiérarchiques.

Les écoles d'art ayant une orientation pédagogique dans les arts appliqués ont développé des spécialités, liées aux industries locales, qui ont donné lieu à des diplômes spécifiques. Pour Limoges, le DNSEP Art «mention design d'objets» se prénommait auparavant DNSEP Art «mention céramique» témoignant de ce fort patrimoine historique qui fait encore la renommée de la ville. Le design d'objet comprend la création d'objets en céramique qui peut être l'une des formes choisies par l'étudiant. La céramique garde une place forte et attire encore aujourd'hui beaucoup d'étudiants venus de Chine.

## 1.2.2. Réseaux de partenaires

Les écoles d'art fondent leur stratégie internationale sur de multiples échanges d'étudiants, l'organisation de workshops communs en France ou à l'étranger qui enrichissent les pratiques artistiques et les renouvellent. En outre, les écoles d'art distinguent la formation de la légitimation . Cette reconnaissance dépend de l'appréciation d'environnement artistique.

Constituant sa richesse et sa visibilité, l'ENSA appartient donc à plusieurs réseaux. Elle est tout d'abord liée à de nombreux partenaires régionaux : ENSCI<sup>2</sup>, CRAFT<sup>3</sup>, ENSIL<sup>4</sup>, la DRAC<sup>5</sup>, l'association FRAC-Artothèque ainsi que l'Université de Limoges. Avec cette dernière, un master partenarial a été mis en place : «Master Création contemporaine et industries culturelles». Ensuite, la responsable de la bibliothèque fait partie de l'association Bibliothèques d'écoles d'art en réseau (BEAR ) née en 2011 qui regroupe toutes les bibliothèques et centres de documentation des écoles d'art et de design françaises et de Monaco. Elle organise des rencontres professionnelles annuelles, occasion d'échanger et se former. Enfin, l'ENSA appartient à un réseaux de partenaires internationaux : les écoles d'art situées notamment en Espagne, Allemagne et Chine. Ces échanges se développent dans le cadre des réseaux européens Urban network for innovation in ceramic (UNIC) et European ceramic art and research team (ECART), et dans le cadre du studio international de recherche et de création de l'ENSA. Celui-ci fut ouvert en 2011 au sein de l'Institut universitaire de Céramique de Jingdezhen en Chine, ancienne capitale impériale de la porcelaine. En tant que membre du Pôle européen de la céramique, l'ENSA a intégré un Pôle de compétitivité. Cette structure collaborative entre des industries, des laboratoires de recherche mais aussi des établissements d'enseignement supérieur fut instaurée en 2004. Cette participation renforce la vocation historique de cette école dédiée aux arts décoratifs appliqués à l'industrie de la porcelaine. La visibilité des travaux de mémoires peut constituer un moyen de pérenniser l'attractivité de l'ENSA.

## 1.3. Les enjeux pour les écoles d'art

### 1.3.1. International

L'HCERES est une autorité administrative indépendante chargée d'évaluer les formations et diplômes des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Elle succède à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) en 2013. Face à l'internationalisation, les exigences grandissent en terme de qualité et de reconnaissance des enseignements délivrés. Depuis 1999, le processus de Bologne est lancé. Ses réformes visent à créer un espace européen de l'enseignement supérieur. L'objectif est d'harmoniser cet enseignement afin de gagner en lisibilité et de favoriser les échanges entre pays dans le cadre des études ou du travail. Longtemps exceptions culturelles françaises, les écoles d'art se voient aujourd'hui confrontées à une évaluation de leurs enseignements pour s'assurer du niveau de qualification égale à celui de l'université.

«La formation permet d'acquérir des connaissances et compétences attendues à l'issue d'un

---

2 ENSCI : Ecole nationale supérieure de céramique industrielle

3 CRAFT : Centre de Recherche sur les Arts du Feu et de la Terre

4 ENSIL : École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges

5 DRAC : Direction régionale des affaires culturelles



cursus d'études niveau Bac +5 »<sup>6</sup>

En raison de leur forte histoire patrimoniale et de leurs spécificités dues à la nature même de l'art, qui se veut sans critères préétablis, ce travail d'évaluation s'avère compliqué. L'HCERES porte donc son évaluation sur les mémoires qui clôturent les cinq années d'enseignement artistique.

L'école d'art de Limoges a comme spécificité d'être une école mixte car elle forme non seulement les étudiants en arts appliqués mais elle délivre également des formations en beaux arts. Lors de la 5ème année, l'étudiant aboutit son projet personnel artistique et plus spécifiquement en design dans le cadre du DNSEP avec «mention design d'objets». Ce projet artistique témoigne d'une réflexion critique sur une thématique choisie qui s'accompagne d'une réalisation plastique originale. Ces diplômes avaient déjà été préalablement évalués en 2010 par l'AERES. J'ai pu voir dans le rapport de l'HCERES que les mémoires mis en place constituaient l'un des points forts de l'établissement. Les recommandations qui avaient été faites mettaient en avant le besoin de communiquer afin de gagner en attractivité. Ainsi, les mémoires constituent un fort potentiel qui permettrait de valoriser les enseignements délivrés par l'ENSA.

### 1.3.2. National

L'ENSA veut se positionner en tant que pôle de référence dans les arts du feu au niveau international mais aussi national en faisant valoir son savoir-faire dans le domaine. Intégrer les mémoires dans le catalogue de la bibliothèque servirait à valoriser ces réalisations et témoignerait de la qualité de l'enseignement. Actuellement, les périodiques sont signalés dans le catalogue du SUDOC ainsi que dans la Base Spécialisée Art et Design (BSAD). Cette base de données a été fondée en 2011 par l'association BEAR. Elle recense les ressources du réseau des écoles d'art et met en ligne les dépouillements de certains numéros de revues. Cette base offre des outils et des services pour la recherche en art et design. Son objectif est de renforcer la coopération entre les structures aux vocations voisines et de valoriser les ressources dans le domaine de l'art et du design.

Quelques mémoires ont déjà été déposés sur la BSAD mais ce mouvement est à son commencement. A terme, l'ensemble des écoles d'art verseront les notices bibliographiques des mémoires de leurs étudiants de 5ème année. Pascale Dorph souhaiterait une harmonisation des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) afin de faciliter la récupération et l'export de notices sur la BSAD.

### 1.4. Description du fonds documentaire

A ce jour, la bibliothèque de l'école met à disposition un fonds documentaire de plus de 16 000 documents. Elle compte 14 abonnements en cours à des revues spécialisées et 8 à des journaux d'actualité. Son budget s'élève à 16 000 euros par an. Elle a récupéré le budget de l'ancien site Aubusson fermé en 2012. 49 % de son budget est consacré aux acquisitions d'ouvrages, 28% aux abonnements périodiques et 15 % pour les ressources digitales

6 HCERES, *Note méthodologique sur l'évaluation d'une formation conférant le grade de Master*, 2016. Disponible sur : <http://www.hceres.fr/MODALITES-D-EVALUATIONS/Campagne-d-evaluation-2016-2017/Evaluations-des-formations#art>



(abonnements à Universalis et à la base de données Britannica Image Quest). Les contrats de maintenance, d'hébergement, les opérations facturées d'actualisation du portail de PMB sont prélevés sur une autre ligne budgétaire tout comme l'achat de matériels.

Son fonds documentaire est très hétérogène. En effet, Pascale D. a intégré des dons de la DRAC, de la FRAC- Artothèque et des écoles d'art comme St Etienne, les Arts décoratifs ou de l'ancien site d'Aubusson. De plus, de nombreux anciens enseignants ont fait don de certains de leurs ouvrages :

- Jocelyn de Noblet : 208 documents
- M.O Briot : 334 documents
- Bernard Monestier : 68 documents
- Pierre Auriol 12 documents.

Ensuite, elle dispose de journaux pour la presse d'actualité (Figaro, Libération, Le Monde,...), des revues généralistes d'art comme *l'Oeil* et d'autres plus spécialisées comme *Ceramics Art & perception* pour la céramique, totalement en anglais. A côté des abonnements en cours, elle conserve des périodiques en anglais comme *Flash* mais aussi en italien (comme *Franco Maria Ricci*) ainsi que des revues plus pointues en photographie (*T&L photographie*) ou encore en architecture (*Archistorm*). L'ENSA est pôle de conservation partagée des périodiques pour la revue *Art Press* et détient donc tous les numéros. Le plan de conservation porte sur les périodiques détenus par les structures de la région qui se sont concertées sur leur politique de conservation : Son fonds de périodiques est d'ailleurs signalé dans le SUDOC.

La bibliothèque est dotée d'ouvrages généralistes sur histoire de l'art avec ses différents courants artistiques, en sociologie, en gravure, de nombreux écrits sur l'art,...Elle oriente sa politique d'acquisition plus particulièrement vers les ouvrages traitant des arts du feu : porcelaine, verre, émail,... Ce choix est lié à l'histoire locale de la ville de Limoges. Elle détient un important fonds sur la porcelaine : des ouvrages mais également des objets céramiques (près de 119 objets céramiques).

Elle propose des ressources numériques. En effet, les étudiants de l'école peuvent accéder, après authentification, à l'Encyclopédie Universalis et à la banque d'images Britannica Image Quest. D'autre part, elle fournit une bibliothèque portant sur plusieurs axes thématiques : arts visuels, céramique, design, mode et textile,...

A côté de ces ressources en ligne, un espace multimédia a été spécialement aménagé à la bibliothèque. Cet espace met à disposition des documents audiovisuels. Les DVDs peuvent être consultés sur place grâce au lecteur DVD et à l'écran plat qui y ont été installés. Des documents sonores sont empruntables : livres d'artistes, créations sonores et musicales.

Enfin, en dehors des périodiques et des livres d'artistes sont consultables dans les archives de la bibliothèque.

Les mémoires de 5ème année y sont également conservés bien que peu consultés par les usagers. Chaque année, ils sont édités en 5 exemplaires à l'ENSA grâce à l'atelier édition/impression. Une partie des mémoires est disponible à l'atelier édition/impression, disposée sur une table et tandis que d'autres restent entreposés dans des casiers fermés. Bien qu'ils ne font pas l'objet d'un classement, ils se différencient grâce à une pastille de

couleur correspondant à l'année où ils ont été créés. Chaque année, un exemplaire est fourni automatiquement à la bibliothèque à des fins d'archivage. Néanmoins, les mémoires des étudiants ayant suivi la mention «Design d'objets» de l'an passé n'ont pas été fournis à la bibliothèque après la soutenance des étudiants de juin dernier. Je me suis donc rendue à l'atelier édition afin d'en récupérer un exemplaire. Le but est que ces ressources puissent être visibles et consultables à tout moment ce qui implique qu'elles soient cataloguées, classées, conservées et équipées. Dans le cas des mémoires, la plastification enlève certains aspects visuelles et tactiles distinguant la création artistique. Pourtant cette étape de traitement technique est indispensable pour pallier une détérioration trop rapide. Certains éléments matériels particuliers : des morceaux de matériaux comme la céramique, des jeux de pliage/d'ajouts de papiers spéciaux,....rendent d'autant plus sensibles ces réalisations, dont leurs particularités matérielles participent tout autant au message transmis par l'étudiant.

Le public de la bibliothèque est majoritairement constitué par les étudiants de l'ENSA soit 337 étudiants ERASMUS compris, de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, des professionnels de la DRAC, de la FRAC, des enseignants, des artistes en résidences et post-diplômes. La mise à disposition des travaux de mémoires pourraient répondre à un besoin pour les études, la recherche ou encore la découverte des réalisations plastiques des étudiants ,...

La responsable de la bibliothèque représente une personne ressource de par ses compétences et les missions qui lui sont attribuées. Elle rentre dans la démarche stratégique menée par l'établissement pour valoriser les réalisations des étudiants.



## 2. Mise en place du projet d'intégration des mémoires

---

### 2.1. Travail préparatoire

Dans un premier temps, je me suis familiarisée avec le domaine spécifique qu'est l'art. Mes premières tâches ont été de réaliser toutes les étapes de la chaîne documentaire : du traitement intellectuel au traitement physique des monographies et des périodiques. En cataloguant et en dépouillant les articles des revues d'art, j'ai pu voir tous les domaines concernés par l'art. Avec la pratique, il m'est devenu plus aisé de caractériser le contenu des ouvrages. En parallèle à mon travail d'intégration des mémoires, j'ai mis à jour le tableau d'inventaire des périodiques des archives. Ce travail porte également sur le signalement et la valorisation de ces ressources. De ce fait, je dépouille les revues, bulletins et exemplarise les numéros n'ayant pas été intégrés au catalogue informatique.

La semaine du 22 au 26 Février, j'ai mené une enquête auprès des étudiants sous la forme d'un questionnaire papier (**Annexe 2 : L'enquête**). J'ai décidé de la réaliser à la bibliothèque afin d'être sûre d'avoir des retours rapides de la part des étudiants et pouvoir discuter avec eux. Après leur avoir expliqué l'objectif de la bibliothèque d'intégrer les mémoires au catalogue, ils remplissaient donc le questionnaire en précisant leur année d'étude. Cela permettait en cas de méconnaissance des mémoires de nuancer les résultats négatifs. Ces mémoires présents dans le fonds étaient peu connus et totalement invisibles. Sur 16 retours, 11 étudiants et post-diplômés ne savaient pas que les mémoires étaient consultables à la bibliothèque. Leurs remarques m'ont permis d'apprendre qu'une partie des mémoires était consultable à l'atelier édition/impression. De plus, l'information n'avait pas été communiquée à tous les enseignants qui n'avaient pas pu renseigner certains élèves, ni les orienter vers la bibliothèque. Enfin, tous les étudiants interrogés estiment que cette ressource est intéressante pour leurs études et nécessitent un emplacement physique dédié.

### 2.2. Le réseau des bibliothèques d'art

Dans un deuxième temps, je me suis renseignée sur ce que réalisaient les écoles d'art du réseau. Il était important -en raison de l'environnement particulier, de la logique de réseau et de coopération- d'harmoniser nos pratiques. D'autant plus que la perspective de ce travail d'intégration des mémoires au catalogue serait un export des notices bibliographiques sur la BSAD. La première difficulté rencontrée était que les écoles d'art ne sont qu'au début de ce processus. L'évaluation de l'HCERES étant pour 2017, ce mouvement commun se poursuivra mais les écoles d'art progressent différemment. En effet, il s'agit d'un travail nécessitant beaucoup de temps. Je me suis orientée vers les écoles ayant déposé leurs mémoires sur la BSAD. Aujourd'hui, il s'agit des écoles de Nantes, Monaco, St Etienne, Annecy, Dijon, Grenoble-Valence et d'Aix en Provence. Le nombre de mémoires déposés chaque année est passé de 6 en 2005 à près de 221 en 2015.

La bibliothèque de l'école d'art de Rennes a déposé sur son portail une liste téléchargeable des mémoires. Cependant, cet outil de communication est plus complet aux Arts décoratifs de Paris. (**Annexe 3 : Liste des mémoires réalisée par l'ENAD**). Je me suis inspirée de ces réalisations afin de pouvoir également le proposer pour les usagers de la bibliothèque de l'ENSA. Cette liste fournit un aperçu global de toutes les réalisations réalisées au sein de l'école sans que l'utilisateur n'ait à l'esprit un critère précis de recherche. Ces informations lui

serviront pour poursuivre sa démarche de recherche documentaire dans le catalogue informatique.

Contrairement à d'autres écoles, la Haute école des arts du Rhin, site de Strasbourg, a mis en place un filtre par la nature de l'ouvrage dénommé «Mémoires/thèses». Cet outil facilite grandement la recherche des mémoires dans le catalogue pour les usagers. Il permet de trouver ces réalisations sans avoir nécessairement le nom exact de l'étudiant. Ce filtre représente un gain de temps non négligeable c'est pourquoi on l'intégrera de même à l'OPAC de la bibliothèque.

Pascale D. a lancé une enquête auprès de toutes les écoles d'art réseau (**Annexe 4 : L'enquête auprès du réseau BEAR**). Les réponses apportées par les responsables des bibliothèques a fourni des informations sur l'avancement général dans le processus d'intégration des mémoires. Sur les 46 bibliothèques du réseau, 21 ont répondu à l'enquête. Huit écoles déposent déjà ou prévoient d'exporter bientôt sur la BSAD. La majorité a mis en place une fiche descriptive à faire remplir par les étudiants ainsi qu'un formulaire autorisant l'école à exploiter leurs travaux.

## **2.3. Valorisation et garantie des droits des auteurs des mémoires**

### **2.3.1. Vers une sélection des mémoires**

Une discussion avec la responsable bibliothèque a été menée au sujet de la mise en place de critères de sélection pour le catalogage des mémoires. Sur les 21 réponses à l'enquête, 4 bibliothèques, pour l'instant, ont décidé d'en faire (**Annexe 4**). Aux Arts décoratifs, la sélection est plus pointue : seuls les mémoires ayant obtenu la mention très bien ou les félicitations du jury ne seront catalogués et donc valorisés. Les raisons sont multiples. Contrairement à l'ENSA, cet établissement met en ligne ses mémoires, consultables après authentification, depuis 2006 et il possède plus de parcours (architecture, photographie, design d'objet,...). De plus, sélectionner les meilleurs mémoires corrobore à la réputation de l'école d'art.

Cette réflexion est centrale en raison de l'évaluation dont fera l'objet l'ENSA en 2017. En effet, il est nécessaire de maintenir un certain niveau d'exigence dans la formation délivrée auprès des étudiants afin de conserver le grade de master. C'est pourquoi, la responsable de la bibliothèque envisage de parler avec les coordinateurs des mémoires. La place de la bibliothèque se retrouve renforcée car elle se voit attribuer des missions supplémentaires. Elle doit s'interroger sur la conservation de ces nouvelles productions écrites qui engagent la responsabilité de l'établissement et plus particulièrement de ses équipes pédagogiques. Cette concertation se mène en partenariat avec les enseignants.

La réflexion menée au niveau de la sélection des ressources répond aussi à un besoin pédagogique. En effet, la liste, comportant les mentions et les félicitations, fournit des indications aux étudiants. Certaines réalisations se distinguent par la qualité de la production, la capacité à transmettre son univers personnel, la sensibilité ou encore par l'élaboration du travail de recherche. Ils permettent de donner une idée du niveau d'attente demandé. De plus, l'ajout d'une liste peut s'avérer utile quand le mémoire n'a pu être présenté à un jury et dont son niveau n'a donc pu faire l'objet d'une évaluation. D'autres mémoires n'ont pas suffi à ce que l'étudiant valide son année, ce qu'explique Jean-Noël

Lafargue dans son article «L'exercice du mémoire»<sup>7</sup>. Si le mémoire est considéré par le jury comme n'ayant pas un niveau satisfaisant, il ne permet à l'étudiant de valider son diplôme. Par contre, si il est excellent, il ne suffira à lui seul à valider l'année. Ainsi, il a semblé nécessaire de fournir ces indications sur la mention pour éviter de considérer des mémoires, pourtant excellent, comme mauvais car on a aurait appris que l'étudiant aurait redoublé son année. D'autre part, il s'agit aussi d'orienter les enseignants si ils veulent se référer à des créations qui ont reçu des félicitations ou des mentions.

N'ayant pas eu de concertation préalable au sujet d'une sélection éventuelle, une fiche demandant l'accord d'exploitation des mémoires de 5ème année a été envoyée à tous les étudiants de l'an passé.

### 2.3.2. Protection des droits d'auteurs

Nous nous sommes inspirés alors des modèles de convention d'autres écoles d'art du réseau pour concevoir les documents nécessaires à la collecte des autorisations d'exploitations des mémoires DNSEP.(**Annexe 5 : Convention d'exploitation** ). Le réseau avait fait appel à un juriste à ce sujet . Même si tous les mémoires ne seront peut-être pas catalogués, la certitude est que l' étudiant, auteur unique de sa création, bénéficie de droits d'auteur. Selon le Code de la propriété intellectuelle

« Sont considérés notamment comme oeuvres de l'esprit au sens du présent code : 1° Les livres, brochures et autres écrits littéraires, artistiques et scientifiques»<sup>8</sup>

Les mémoires sont compris dans cette disposition légale.

La majorité des écoles du réseau distribue une convention d'exploitation et de représentation. Ici, la situation est particulière car l'autorisation n'a pas été demandée dès l'inscription des étudiants. J'ai donc contacté les élèves afin de leur fournir la convention à signer en main propre. Ce document sera probablement inclus séparément dans le livret étudiant. Cette prise de décision reste en cours.

Les accords des étudiants ne sont pas obligatoires pour signaler les mémoires dans le catalogue. Néanmoins, en tant que responsable de la documentation, il est nécessaire de préserver les auteurs qui refusent de voir leur travail diffuser du risque de plagiat.

Un catalogage demeurant de l'ordre strictement descriptif ne représente pas de danger : auteur, titre, intitulé de diplôme voire quelques descripteurs et une phrase de présentation pour résumer brièvement. Mais l'intérêt de cataloguer ces ressources en est bien sûr réduit. Les résumés et la description matérielle de la création apportent une réelle plus-value. D'où l'importance de faire la démarche légale de collecter l'accord écrit des auteurs pour intégrer des photographies et décrire plus en détail leur œuvre. Cependant, à ce manque de visibilité, des solutions peuvent relativiser cette problématique. En effet, la consultation sur place des mémoire reste possible. De plus, comme les écoles de Monaco et Strasbourg des consultations alternatives encadrées ont été initiées sur support informatique. Les mémoires DNSEP à Monaco sont consultables en ligne en intégralité après authentification. Ainsi, la diffusion est restreinte tout en permettant à l'usager un mode de consultation numérique. La bibliothèque de Strasbourg a mis à disposition des tablettes avec accès restreint sur

7 Jean-Noël Lafargue, «L'exercice du mémoire», *Etapas graphiques*, 2016, p.154-159

8 Code de la propriété intellectuelle, article L112-2

lesquelles les mémoires sont disponibles. Ces modes de consultation permettent de lier nouvelles technologies (avec leurs avantages : manipulation, portabilité,...) tout en préservant les droits des auteurs. Les tablettes rendent plus difficile le copier-coller et surtout le vol du mémoire. En effet, un dispositif est conçu pour attacher les tablettes.

La convention demande les droits pour permettre d'autres usages que le catalogage. Elle demande à l'étudiant son accord notamment pour d'éventuelles expositions voire une numérisation. La possibilité de mettre en avant ces créations reste centrale pour une école d'art.

En effet, «la valorisation des travaux étudiants réalisés dans le cadre de la scolarité»<sup>9</sup> est l'une de ses missions. Cette disposition légale est rappelée dans le règlement intérieur de l'établissement que l'étudiant signe en début d'année. Compte tenu de ce principe, il est fait mention que l'école est dépositaire des travaux et œuvres réalisées tout en précisant que l'étudiant conserve ses droits d'auteur. De fait, les mémoires n'ont pas vocation à être commercialisés. Ils demeurent des documents pédagogiques avec une logique promotionnelle et de communication. Le travail de l'étudiant est mis en avant ainsi que la qualité de l'enseignement qu'il a reçu lors de ses études artistiques. La convention d'exploitation pour les mémoires permettra à l'établissement d'avoir l'autorisation des auteurs pour les usages qui y sont fait mention.

L'autorisation d'intégrer une photographie des mémoires dans les notices sera probablement demandée et incluse dans la convention de l'an prochain. En effet, une illustration reste plus parlante pour les usagers. Elle valorisera l'originalité de la création plastique. Le catalogue s'adapte aux spécificités du domaine artistique qui nécessite d'autres moyens pour décrire ces ressources. Cette démarche avait été précédemment menée par Pascale Dorph pour les objets céramiques. Une rubrique spécifique «Base Objets céramique» fut d'ailleurs créée à cet effet car ils constituaient un fonds conséquent.

Enfin, fournie avec ce document, une fiche descriptive a été créée pour faciliter la création des notices bibliographiques (**Annexe 6 : Fiche descriptive**). La fiche a été validée en conseil pédagogique. Elle porte sur la description physique mais aussi sur la description intellectuelle : résumés en anglais et français ainsi que les mots clefs permettant de caractériser le mémoire.

Les mémoires d'étudiants seront conservés 10 ans par la bibliothèque. Après cette durée légale écoulée, ils doivent être reversés aux Archives départementales ou nationales.

---

9 *Décret du 23/12/02 transformant l'École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson en établissement public national et portant statut de cet établissement.* Disponible sur : [https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=34E4E59269D7A3372DFC710C272E36E2.tpdila21v\\_2?cidTexte=JORFTEXT000000600612&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000000006733](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=34E4E59269D7A3372DFC710C272E36E2.tpdila21v_2?cidTexte=JORFTEXT000000600612&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000000006733)

### 3. Conception du projet

---

Je me suis lancée dans la phase du projet d'intégration des mémoires qui nécessitait la mobilisation de compétences techniques. Leur catalogage s'est mené en plusieurs étapes. Contrairement à une simple monographie, la notice catalographique d'un mémoire aura des champs plus développés afin de restituer toutes ses particularités. Ensuite, des ajouts d'autorités (auteur, éditeur, directeur,...) et de descripteurs seront nécessaires afin de proposer des points d'accès par auteur, éditeur ou encore par sujets. Enfin, il a fallu adapter les différents champs de la notice exemplaire afin de décrire et d'intégrer au fonds de façon cohérente cette ressource en prenant appui sur les moyens techniques offerts par le logiciel documentaire.

#### 3.1. Création du noyau ISBD enrichi

##### 3.1.1. Harmonisation avec la BSAD

La responsable de la bibliothèque a les droits de gestionnaire pour cataloguer dans le SIGB de la bibliothèque ainsi que dans la BSAD. Le logiciel PMB respecte la norme UNIMARC pour ses formats de notices. Il propose le protocole d'échange de données Z3950. Sans cela, l'import/export de notices issues d'autres bases de données externes (telle la base d'art et design) ne serait pas réalisable.

Or sur la BSAD, les notices ont été adaptées aux spécificités des mémoires et comportent des champs non existants dans la norme UNIMARC. Le choix du masque de saisie avec les zones créées spécifiquement pour les mémoires a été pris par un groupe de pilotage composé de professionnels de l'association BEAR. Il est donc préférable de se baser dès le début de leur conception sur le modèle établi sur cette base de donnée pour cataloguer les mémoires DNSEP . Je suis donc allée sur la base de données spécialisée afin de voir comment étaient constitués les masques de saisie (**Annexe 7: Notice d'un mémoire sur la BSAD**). Des champs spécifiques comme la «Note de mémoire», composée de l'intitulé du diplôme, la ville et l'année ou le titre de forme « Mémoire/thèse » sont sur la notice de la BSAD. Ainsi, le nombre de champs personnalisables dans PMB doit être réduit voire non utilisés sinon les informations qui y sont saisies ne seront pas exportées. Il serait nécessaire de saisir deux fois les notices alors que l'objectif est un gain de temps. La notice dans le SIGB de la bibliothèque va être adaptée pour correspondre au masque de saisie standard. En parallèle, Pascale D. est en cours de négociation pour effectuer des changements côté BSAD sur des champs redondants de la notice.

##### 3.1.2. Icône et filtre pour les mémoires

L'icône utilisée pour représenter les mémoires dans le catalogue informatique a été fournie par la société PMB. Il s'agit de la même que celui de la BSAD, plate-forme reposant aussi sur le SIGB de PMB. Elle sera donc reprise au lieu d'en créer une autre spécifique à la bibliothèque de l'ENSA. L'objectif est que ces travaux soient plus vite et plus facilement reconnaissables dans la liste des résultats de recherche (**Annexe 8**).

Souvent, les étudiants ne définissent pas clairement leur besoin documentaire avant de faire leur requête sur le catalogue. Ils l'affinent progressivement. Ainsi cette icône, qui apparaît avec le retour de résultats, permet non seulement de visualiser l'ensemble des ressources

disponibles sans en exclure a priori, mais aussi de laisser la liberté de réaliser un tri après précision du besoin. Dans le cas où il y aurait beaucoup de ressources proposées, l'icône servira à trier facilement de façon visuelle selon le type de document et ainsi limiter le bruit documentaire. Cet aspect est important car l'apport documentaire, de même que l'approche par laquelle est traité un sujet, seront différents. Un objet céramique ou une monographie n'apporte pas le même contenu d'informations. Un ouvrage va constituer une approche plus théorique, alors qu'un objet céramique traite une thématique sous l'angle de l'expérimentation et le mémoire constitue un travail de recherche qui s'appuie sur une création plastique.

Cette icône est logiquement associée à la création d'un filtre par type de document pour la recherche documentaire. N'ayant pas la main sur toute la structure des notices, il a été nécessaire de passer par la société PMB. Ainsi dans la typologie des documents, le «mémoire» a été ajouté afin d'établir une cohérence entre la cote et le document. En faisant cela, les usagers peuvent désormais, lors de leurs recherches documentaires, sélectionner le «Mémoire». Ce filtre permet de mieux signaler les mémoires dans le fonds documentaire. Il témoigne de leur spécificité en tant que ressource et il rend plus rapide leur accès.

### **3.1.3. Récupération des résumés**

J'ai pu récupérer les résumés anglais sur le site qu'un enseignant de l'ENSA, professeur d'anglais, avait créé et sur lequel une page était dédiée aux résumés des mémoires de 5<sup>ème</sup> année. Un lien vers son site pourra être prévu. En échange de ces résumés, je lui ai fourni les résumés français qu'il pourra déposer en ligne. Actuellement, des écoles demandent également la version numérique lors du dépôt des mémoires.

Ensuite, les résumés en anglais et français sont des éléments obligatoires du mémoire comme cela l'est aussi pour les travaux universitaires. Sur la BSAD, seuls les résumés en français sont présents dans les notices déjà déposées en ligne. Contrairement à la BSAD et à l'École nationale des Arts Décoratifs, j'ai fait le choix d'intégrer les deux versions dans le catalogue de la bibliothèque ainsi que dans la liste des mémoires, téléchargeable sur le portail documentaire.

Comme d'autres écoles d'art du réseau l'avaient signalé dans leur réponse à l'enquête, il est parfois difficile de récupérer les informations descriptives des mémoires. J'en ai fait la demande aux étudiants de cette année. Les retours des fiches sont tardifs. Face à ce problème, les enseignants pourraient les distribuer dès que la préparation des mémoires aura débuté et les récupérer lors de la restitution des travaux.

## **3.2. Création des liens**

### **3.2.1. Création des autorités auteurs**

Afin de fournir les informations sur les personnes ayant encadré la réalisation des mémoires, je me suis également appuyée sur les champs existants du masque de saisie que sont les zones de notes. Pour le suivi et la réalisation des travaux, chaque étudiant a reçu l'aide de trois enseignants encadrants avec un rôle spécifique. Dans le cas des mémoires de DNSEP, il y avait un enseignant pour la Direction, un pour la Direction éditoriale et un Technicien d'assistance pédagogique pour l'édition. La majorité des étudiants avaient en commun deux

des personnels les encadrant. De plus, les mémoires sont édités par l'école d'art elle-même. Elle édite déjà de nombreuses publications. C'est pourquoi, je n'ai pas eu besoin d'ajouter l'école de Limoges en tant qu'éditeur. Certaines écoles d'art, comme à Cergy Pontoise, ont choisi de créer l'autorité pour le directeur de la recherche. Il a été décidé de se limiter à la création des autorités auteurs pour les étudiants en mentionnant leur statut d'étudiant de l'ENSA.

### 3.2.2. L'indexation

L'indexation est par certains aspects contraire à la logique de la création artistique qui se veut inclassable, non-catégorisable. Le souhait est d'ouvrir le champ de la création. Un thésaurus reste parfois insuffisant pour qualifier les multiples aspects dont traitent les mémoires des étudiants. L'interprétation de ces créations est d'autant plus subjective en raison de la nature de l'art qui touche au sensible et à l'expérience personnelle de l'artiste. C'est pourquoi, la majorité des écoles d'art s'appuient sur des fiches descriptives bien que leurs réponses à ce sujet révèlent la difficulté d'obtenir des fiches bien remplies par les étudiants.

Les écoles d'art du réseau ne s'appuient pas sur un thésaurus commun à tous les professionnels travaillant dans le même secteur comme l'est Motbis pour les sciences de l'éducation. Pour celles utilisant un thésaurus «maison», il n'est ni actualisé ni enrichi régulièrement après validation, contrairement à celles utilisant Rameau, où cette validation passe par des gestionnaires du Département de l'information bibliographique et numérique de la BNF. En effet, les écoles d'art se divisent en deux groupes. Cette dichotomie repose généralement sur le statut des écoles d'art (écoles municipales/ écoles nationales). Les écoles municipales sont imbriquées dans des réseaux municipaux ou intercommunaux. Elles utilisent donc RAMEAU.

La bibliothèque de l'ENSA de Limoges s'appuie sur un thésaurus «maison» actualisé au fil du temps par les différentes responsables de la bibliothèque. Certains descripteurs (nommés catégories dans le logiciel PMB) ont été ajoutés progressivement à ce thésaurus adapté aux spécificités du fonds documentaire. L'indexation des mémoires a été l'occasion d'en combler certaines carences. Les termes sont reliés entre eux par des relations sémantiques hiérarchisées. C'est pourquoi, il est d'autant plus crucial de garder une cohérence avec la logique initialement choisie. Certains thèmes principaux de mémoires n'ayant pas trouvé de synonyme pour les retranscrire précisément, ce travail s'imposait. Par exemple, les descripteurs «genre» et «anthropomorphisme» ont été intégrés au thésaurus de la bibliothèque.

La bibliothèque de Nantes a décidé, quant à elle, de se baser sur une indexation libre pour ses mémoires DNSEP. L'indexation libre avec l'usage des mots clés représente une alternative au thésaurus «maison» choisi par la bibliothèque de l'ENSA. Cependant, il aurait été plus difficile d'établir des liens entre les ressources et a fortiori avec le reste du fonds documentaire. En restant avec le thésaurus, les mémoires sont véritablement intégrés au reste du fonds et ne le sont pas seulement physiquement. Un possible dialogue peut s'instaurer entre les documents, notamment quand plusieurs documents (objets, périodiques, cd,...) ont inspiré le travail de recherche de l'étudiant. Par ailleurs, cela limite la tentation de créer trop de mots clés, qui en outre risqueraient d'être redondants. Le thésaurus constitue alors un document de référence qui lie les différentes ressources du fonds et qui apporte

une cohérence globale. Il me semble que le travail d'indexation ne doit pas glisser vers une indexation libre même si elle permet une indexation plus souple du contenu des mémoires .

Bien que par certains aspects le thésaurus «maison» comporte des avantages comme celui de sa proximité avec les spécificités du fonds, son actualisation nécessite beaucoup de temps de travail pour des responsables souvent seuls à gérer les bibliothèques d'écoles d'art d'où la recherche de mutualisation pour libérer du temps pour d'autres tâches. De plus, l'ajout de nouveaux descripteurs ne se fait seulement que si plusieurs ressources traitent d'une même thématique qui ne peut être transcrite avec les descripteurs préexistants. Ainsi, n'étant qu'à l'échelle d'une école et de plus qu' au début du processus d'indexation, l'ajout de mots clés libres ou de descripteurs sera difficile. A contrario avec un thésaurus commun à plusieurs établissements, le recul et la fréquence de pratique d'indexation permettent de voir quels descripteurs sont pertinents à intégrer. RAMEAU a l'avantage d'être actualisé après concertation et d'être commun à plusieurs établissements.

Au delà, de ce thésaurus commun avec les bibliothèques généralistes, la perspective serait selon Pascale Dorph un thésaurus commun aux écoles d'art, adapté aux spécificités de leur ressources. Comme pour la BSAD, la mutualisation constitue une force notamment dans ce travail sur ces ressources particulières. Ainsi, avec des descripteurs communs, des regroupements de mémoires traitant des mêmes thèmes pourront être opérés. Une recherche par «catégories» comme dans le logiciel PMB pourra être faite. Un nouveau mode de recherche par thématique pour les mémoires serait intéressant au lieu de se limiter à des éléments descriptifs (par auteur ou par année) et non sémantiques. Lors de mon enquête, des étudiants ont émis ce besoin d'avoir un classement thématique. En créant des descripteurs sous lesquels regrouper plusieurs mémoires et éviter un éparpillement de ces derniers par des mots clés libres, les usagers pourront trouver du sens, tester un nouveau mode de recherche plus intuitif.

### 3.3. Création des exemplaires

#### 3.3.1. Cote

J'ai pu constater les limites du logiciel, qui malgré les adaptations possibles, nécessiterait une refonte du masque de saisie pour les mémoires. Ne remplissant pas le champ d'indexation décimale qui relie le document à une section du plan de classement (comme pour les périodiques), ce sont les trois 1ères lettres du titre qui sont prises. Ce choix de commencer la cote par les lettres de l'auteur et d'indexer à son nom a été fait à l'école d'art de Strasbourg. J'ai porté mon choix sur la cote réalisée par les Arts décoratifs : Mannée/n°. Cette cote est plus proche de celles de la bibliothèque de l'ENSA qui n'utilise pas les lettres des auteurs pour la constituer (Indice-n°inventaire/année). Par conséquent, une cote spécifique a été conçue comme ce Pascale D. avait déjà fait pour les revues papier (R). La lettre M servirait de cote dans le champs prévu dans la notice exemplaire et ce sera la zone du Commentaire non bloquant qui permettra de préciser la cote exacte (**Annexe 10 : Notice sur l'OPAC**). Cette précision servira au classement logique dans la liste des mémoires ainsi que pour un repérage plus facile sur le rayonnage. En effet, de par la nature des travaux étudiants affranchis de normes éditoriales plus «traditionnelles», les informations descriptives (auteur, titre, ...) généralement apposées sur la couverture ne sont pas toujours présents sur la couverture. Il serait nécessaire de manipuler les ouvrages ou fascicules afin d'identifier l'auteur. La cote représente une aide pour l'utilisateur qui est guidé dans sa

recherche documentaire tout en restant autonome. Ce besoin d'autonomie avait déjà été soulevé dans l'enquête précédemment réalisée. La quasi totalité préfèrent se référer soit au catalogue informatique soit se rendre directement en rayon en se fiant à la signalétique et aux cotes des ouvrages.

### 3.3.2. Type de document/support

Ensuite, PMB souligne dans son guide en ligne la différence entre le type de document (document vidéo, texte imprimé,...) et le support (DVD, Blu ray, revue, ouvrage...). Cette différence revêt une importance tout particulière de par la nature des travaux d'élèves, parfois composites. En effet, un mémoire peut être composite avec des supports de nature différente. Par exemple, il peut se composer d'une création céramique et d'un texte imprimé ; ou au contraire de différentes unités documentaires sur un support identique comme par exemple plusieurs cartes. En outre, ces exemplaires possèdent chacun un contenu matériel et intellectuel propre qui participent à la réflexion menée par l'étudiant pour son travail de mémoire.

Dès lors, deux solutions se sont présentées afin de définir les relations entre les différentes composantes du mémoire. D'une part, je pouvais lier les notices par des relations (hiérarchiques, ici) en m'appuyant sur la zone «Notices liées». Il y aurait une «notice racine» et des notices «filles» (notice des exemplaires) pour décrire chaque unité documentaire. D'autre part, on peut aussi faire le choix de décliner les numéros d'exemplaire en passant par Editions dans le logiciel documentaire. Cela permet de générer des codes barres et de les décliner à partir d'un premier code barre «racine». Pour illustrer, on peut créer comme code barre exemplaire : 16636-1 et 16636-2. Cette technique est aussi utilisée dans le cas de revue avec supplément (Annexe 9 : Notice d'un périodique). C'est le choix que j'ai fait car il me semblait plus pertinent et plus compréhensible pour les usagers de tout réunir sous une même notice. Chacun des exemplaires peut avoir un support différent mais ils appartiendront à la même notice dite «racine» qui garde comme type de document le mémoire. Le support étant défini au niveau de l'exemplaire. Ainsi, la notice décrivant le mémoire représente en quelque sorte l'unité intellectuelle.

### 3.3.3. Section

Enfin, il m'a semblé plus cohérent de créer une section propre aux Mémoires dans le catalogue informatique de la bibliothèque (**Annexe 10**). Dans la notice de l'exemplaire, je sélectionnais les archives. Or, cette localisation est commune aux livres d'artistes, aux périodiques,... Toutes ces ressources sont conservées dans un même emplacement physique mais elles ne possèdent pas le même support (revue, ouvrage, brochure,...). De plus, Pascale D. avait déjà fait cette démarche de créer pour chacun de ces documents leur propre section. Il était alors logique de ne pas associer les mémoires à l'une de ces sections. En effet, ce paramétrage participera à une certaine logique intellectuelle et par la même occasion à la visibilité de ces ressources qui sont distinguables par leur support et leur nature intellectuelle. Le catalogue informatique est assez adaptable pour cela et ne nécessite pas l'aide de la société PMB. En passant par le module Administration, j'ai donc pu ajouter une nouvelle section dans la rubrique concernant l'exemplaire.

## 4. Actions de communication et de valorisation pour les mémoires

---

Afin de valoriser les mémoires de DNSEP, j'ai mis en œuvre des actions de communication à différents niveaux en prenant en compte les comportements de recherche des usagers. L'enquête a constitué une aide pour appréhender les pratiques des étudiants. Mes cours de master sur les pratiques de recherche documentaire ainsi que l'observation sur le terrain m'ont également beaucoup servis.

### 4.1. Création d'une rubrique

Dans le même esprit que les périodiques et les objets céramiques, une rubrique particulière de recherche prédéfinie pourra être envisagée pour les mémoires de DNSEP. Elle permet un accès direct par type de document. En effet, ces ressources sont bien différenciables des monographies. Avec un fonds important, la segmentation des ressources documentaires constitue un outil de communication. Elle offre une vue d'ensemble de la composition du fonds documentaire. De cette manière, les ressources gagnent en visibilité. La mise en place d'une rubrique sur le portail de la bibliothèque guide l'utilisateur dans sa recherche sur le catalogue. Elle représente également un gain de temps et d'efficacité dans l'optique d'une recherche plus pointue. Les étudiants en 4<sup>ème</sup> année souhaiteront sûrement se renseigner sur les mémoires qu'ils devront réaliser. Ainsi, ils seront orientés directement vers la section du fonds qui sera utile pour leurs études. Dans le module administration, la rubrique OPAC permet de gérer cette interface par laquelle passent les usagers de la bibliothèque. J'ai donc exploité pleinement les fonctionnalités de cet outil pour valoriser et signaler les mémoires. La responsable de la bibliothèque mettra en place la rubrique sur l'OPAC quand le nombre de mémoires sera plus important.

### 4.2. Liste des mémoires de DNSEP

A côté de ce travail, le portail documentaire de la bibliothèque est un moyen de présenter les ressources et donner envie de poursuivre la démarche de recherche. Par conséquent, je me suis inspirée de l'Ecole des arts décoratifs (**Annexe 3**). La bibliothèque de cette école a conçu une rubrique «Ressources» avec un accès direct à la liste des mémoires de DNSEP.

La liste que j'ai réalisé a bien sûr été adaptée au regard des spécificités de l'école de Limoges tout en gardant les éléments principaux : descriptifs et légaux. Le rappel aux usagers de l'obligation de respecter des droits d'auteur devaient être énoncés clairement. Ensuite, j'ai gardé la partie descriptive reprenant les éléments de la notice bibliographique récupérés après avoir achevé le catalogage des mémoires. Les cotes précises sont mentionnées ainsi que l'emplacement où l'utilisateur doit se rendre pour consulter dans leur intégralité les travaux. Contrairement à l'ENSAD ou à la Haute école des arts du Rhin, site de Strasbourg, les mémoires ne sont pas encore disponibles au format pdf. Actuellement, seule la version papier est consultable sur place. Seule exception : les mémoires sous forme de site internet. Dans la promotion de cette année 2015/2016, deux étudiantes ont décidé de prendre comme support le site internet pour leur mémoire. Par conséquent, un renvoi vers l'adresse du site sera faite dans la notice. Enfin, le choix a été fait de mettre dans la liste les deux résumés en version anglaise et française. La version anglaise participe à la visibilité du mémoire, ouvrir les travaux de recherche vers l'international. Cette demande auprès des étudiants d'enseignement supérieur prend son sens au regard de cet enjeu. Des étudiants étrangers peuvent être également plus à l'aise pour comprendre les résumés en anglais (l'ENSA attire beaucoup d'étudiants asiatiques). Pour ces raisons, il m'a semblé pertinent de

mener ce travail de communication jusqu'au bout à travers cet autre outil qu'est la liste téléchargeable sur le portail.

Cette liste sera volontairement intégrée à un texte de présentation. En effet, il me semblait nécessaire d'effectuer un travail de médiation autour de cette ressource. L'utilisation d'une infopage se révélait un moyen pertinent et efficace car concis et dynamique.

### 4.3. L'infopage sur les mémoires

Les infopages sont des pages webs d'informations concernant l'établissement qui les utilise (**Annexe 12 : Infopages sur le portail de la bibliothèque**). On peut choisir à quel moment elles seront visibles sur le portail documentaire de la bibliothèque. Pascale D. avait déjà créé plusieurs infopages composées de courts textes de présentation avec des éléments dynamiques (hyperliens vers des bases de données, des pages du site,...). Cet outil signale l'existence des mémoires et de permet de les faire ressortir du fonds de la bibliothèque. J'ai mené mon travail en respectant la charte graphique (couleur, police, organisation générale du texte,...). Une certaine cohérence s'est instaurée dans la présentation de la bibliothèque en ligne.

Par conséquent, j'ai créé une infopage «Mémoires DNSEP» grâce à une fonctionnalité du logiciel documentaire servant à animer la page d'accueil de l'OPAC (**Annexe 13 : L'infopage sur les mémoires DNSEP**). Cette réalisation a dû se mener en deux étapes.

Tout d'abord, j'ai alimenté et puis créé cette infopage. Dans un second temps, cette démarche a nécessité des compétences techniques du web. Avec la responsable de la bibliothèque, il a fallu intégrer l'infopage au sein de l'architecture du portail documentaire. En effet, si l'on désire poursuivre en toute autonomie, sans passer par la maintenance de PMB, des bases en langage HTML est donc une compétence nécessaire. Pascale D. a pu bénéficier d'une formation à ce sujet et j'ai suivi des cours de HTML, CSS, XML,... lors de mon année de master. Ainsi, nous avons été en mesure d'intégrer le permalien, engendré après que l'enregistrement de l'infopage soit effectif, à l'arborescence de la page. Ainsi, ce travail constitue une étape cruciale pour rendre visible les modifications apportées. Pascale D. avait demandé à cet effet un éditeur HTML afin de garder une certaine autonomie et gagner du temps pour le contenu éditorial de son portail.

Ensuite, j'ai choisi d'intégrer un lien dans cette rubrique d'information vers la page du site de l'école qui présentait plus en détail le diplôme. Ainsi, cela a permis de resituer les mémoires dans le contexte de la formation délivrée par l'établissement. Quant aux personnes désirant se renseigner d'avantage sur les DNSEP, elles pourront être directement redirigées. De plus, la liste des mémoires de DNSEP Art et DNSEP Art «mention design d'objet» valant grade de master sera téléchargeable à cet endroit sous format pdf.

Pour terminer, cette convention d'exploitation des mémoires pourra être complétée d'une mention demandant également l'accord pour une photographie ou une capture d'écran, dans le cas d'un site internet. L'école de Cergy Pontoise a mis en œuvre un volant roulant dans lequel défilent les photographies des réalisations des diplômés. Ils nous a semblé intéressant d'intégrer prochainement cet élément multimédia dans l'infopage au côté du texte descriptif. Cela ayant pour objectif de valoriser les mémoires qui sont, au-delà d'une réflexion sur un sujet, une création plastique originale. Dans une autre mesure, ce serait donner envie d'aller à l'avant de ces ressources documentaires.

#### 4.4. Mise en place d'un espace dédié

Les résultats de mon enquête ont révélé le besoin des usagers d'avoir un espace établi pour retrouver les mémoires physiquement dans le fonds de la bibliothèque. De plus, après la recherche documentaire sur catalogue, les usagers préfèrent trouver leurs ouvrages directement en rayon. Grâce au désherbage couplé au rangement des archives, effectués en parallèle à cette mission, un espace a pu être libéré. Une signalétique a été apposée sur les étagères pour faciliter le repérage dans la salle.

Avec cette signalétique, il a été déposé, en accompagnement sur le rayonnage, la liste des étudiants de 5ème année (**Annexe 14 : Liste des étudiants et de leur mention**). Elle comporte également les mentions obtenues ou les félicitations du jury. Cette liste permet une vue d'ensemble des réalisations et accompagne la consultation des mémoires. Beaucoup d'étudiants ne consultent pas automatiquement le catalogue informatique de la bibliothèque. Les réponses à mon questionnaire ont révélé cette pratique chez les étudiants.



## Conclusion

---

La responsable de la bibliothèque représente une personne ressource de par ses compétences et les missions qui lui sont attribuées. Elle s'inscrit dans la démarche stratégique menée par l'établissement pour communiquer sur les réalisations de ses étudiants. Le signalement dans le catalogue informatique constitue le premier moyen de communiquer et de valoriser les ressources de la bibliothèque. Les multiples potentialités apportées par le SIGB a permis de mettre en œuvre de nombreux dispositifs techniques conçus afin de rendre accessible les mémoires. C'est pourquoi une réflexion de gestion documentaire a été menée au préalable : analyse des besoins, sélection des ressources et outils, adaptation de la structure et du contenu des notices catalographiques et actions de communication.

Au-delà du référencement des mémoires dans le catalogue d'une bibliothèque, il s'agit de mutualiser ses ressources pour gagner en visibilité et apporter une valeur ajoutée. Cette logique collaborative s'appuie sur des outils communs - normes de catalogage, bases de données ouvertes et thésaurus - qui rendent possible l'échange de données. Il a été nécessaire de se projeter dans cette optique et harmoniser nos pratiques. La prochaine étape pour les écoles d'art sera les thèses. En effet, plusieurs doctorats existent déjà avec le premier à l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles mené en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille. Leur versement débute d'ailleurs sur le portail national Theses.fr géré par l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur.



## Références bibliographiques

---

### Bibliographie

COLLECTIF, L'École à la recherche d'une identité entre art et industrie , In : *Histoire de l'école nationale supérieure des arts décoratifs 1766-1941*. Paris : École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, 2004, p. 108-135.

COLLECTIF, « Écoles d'art, nouveaux enjeux », *ART PRESS* , 2011, n° Trimestriel 22.

COMMISSION SUPERIEURE DE CODIFICATION, *Article L112-2 du Code de la propriété intellectuelle* [en ligne]. Disponible sur :  
[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=3400229C906ABCDB4BAAC579B0058079.tpdjo13v\\_3?idArticle=LEGIARTI000006278875&cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20080116](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=3400229C906ABCDB4BAAC579B0058079.tpdjo13v_3?idArticle=LEGIARTI000006278875&cidTexte=LEGITEXT000006069414&dateTexte=20080116) (Consulté le 11/03/16)

GILLIUM, Anne ; RATSIMANDRAVA, Suzanne, *Catalogage local des mémoires dans Sabine OpenLibrary* [en ligne]. Strasbourg : SCD de Strasbourg. Service des thèses, 2015.  
Disponible sur :  
[https://wiki.scd.unistra.fr/\\_media/collections/theses/start/memoires\\_en\\_ligne/catalogage\\_14a\\_vril2015.pdf](https://wiki.scd.unistra.fr/_media/collections/theses/start/memoires_en_ligne/catalogage_14a_vril2015.pdf)

GIRARD, Joël.« Les écoles d'art : enfin la réforme ? », *Beaux-arts magazine*, 1998, n°169, p. 88-97.

LAFARGUE, Jean-Noël. « L'EXERCICE DE MÉMOIRE », *Étapes graphiques*, 2013, n°216, p. 154 -159.

MANZINALI, Eymeric. « Les bibliothèques d'écoles d'art et de design » [en ligne] , *Bulletin des Bibliothèques de France*, 04.03.2016. Disponible sur :  
<<http://bbf.enssib.fr/contributions/les-bibliotheques-d-ecoles-d-art-et-de-design>> (Consulté le 17/03/2016).

## Webographie

Association Bibliothèques d'Écoles d'Art en Réseau. *BSAD : Base spécialisée d'art et de design*. Disponible sur : <http://www.bsad.eu/opac/>

École nationale supérieure d'art de Limoges. *ENSA Limoges* [en ligne] . Disponible sur : <http://ensa-limoges.fr/>

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur. *HCERES* [en ligne] . Disponible sur : <http://www.hceres.fr/> (Consulté le 10/02/16)



## Annexes

---

Annexe 1. Répertoire des sigles.....	28
Annexe 2. L'enquête.....	29
Annexe 3. Liste des mémoires réalisée par l'ENAD.....	30
Annexe 4. L'enquête auprès du réseau BEAR.....	31
Annexe 5. Convention d'exploitation.....	33
Annexe 6. Fiche descriptive.....	34
Annexe 7. Notice d'un mémoire dans la BSAD.....	35
Annexe 8. Liste de résultats, l'icône mémoire.....	36
Annexe 9. Notice d'un périodique en double exemplaire, avec un supplément.....	37
Annexe 10. Notice bibliographique sur l'OPAC.....	38
Annexe 11. Les rubriques de recherche prédéfinie.....	39
Annexe 12. Infopages sur le portail de la bibliothèque.....	40
Annexe 13. L'infopage sur les Mémoires DNSEP.....	41
Annexe 14. Liste des étudiants et de leur mention.....	42



## **Annexe 1. Répertoire des sigles**

AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur  
BEAR : Bibliothèques d'écoles d'art en réseau  
BSAD : Base spécialisée en art et design  
CRAFT : Centre de Recherche sur les Arts du Feu et de la Terre  
DNSEP : Diplôme national supérieur d'expression plastique  
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles  
ECART : Europe an ceramic art and research team  
ENAD : École nationale des arts décoratifs  
ENSA : École nationale supérieure d'art  
ENSAD : École nationale supérieure des arts décoratifs (Paris)  
ENSBA : École nationale supérieure des beaux arts  
ENSIL : École nationale supérieure d'ingénieurs de Limoges  
EPCC : Établissement public de coopération culturelle  
ESR : Enseignement supérieur et de la recherche  
FRAC : Fonds régional d'art contemporain du Limousin  
HCERES : Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur  
HEAR : Haute école des arts du Rhin  
RAMEAU : Répertoire d'autorité-matière encyclopédique et alphabétique unifié  
UNIC : Urban network for innovation in ceramic  
SIGB : Système intégré de gestion de bibliothèque



## Annexe 2. L'enquête

### Questionnaire

Votre année d'étude :

1) Préférez vous rechercher vos documents :

Directement en rayon  
Sur le catalogue de la bibliothèque  
Demander conseils auprès de la bibliothécaire

2) Savez vous que vous pouvez consulter les mémoires des diplômés de 5ème année DNSEP ?

Oui  
Non

3) Savez vous où sont situés les mémoires ?

Oui  
Non

Si oui , les trouvez vous suffisamment indiqué (orientation par la bibliothécaire, signalétique,...) ?

Oui  
Non

4) Pensez vous qu'il serait utile de les présenter dans le catalogue informatique ?

Oui  
Non

5) Pensez vous que les travaux seraient intéressants pour vos études ?

Oui  
Non

Avez vous des remarques particulières à nous transmettre à ce sujet ?

Merci !



## Annexe 3. Liste des mémoires réalisée par l'ENAD

### ARCHITECTURE INTERIEURE

#### Bonnefois, Fanchon

[Mémoire -- Architecture intérieure. Paris. Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs, 2015]  
L'aéroport [Texte imprimé] / Fanchon Bonnefois ; sous la direction de Patrick Blot  
;135 p. : ill. en noir et en coul. ; 30 cm  
Voir aussi la version électronique.  
Réserve mémoires : M2015/9

*Résumé : La population mondiale tend à la mobilité permanente. Le monde est devenu un flux d'échanges et de communications qui se développent constamment. Nous sommes amenés à nous déplacer. À partir vivre ailleurs pour travailler, pour étudier, pour voyager. Par obligation et/ou par volonté. La mobilité a engendré des espaces de transitions que l'individu est obligé d'emprunter pour se déplacer, et ce de plus en plus vite. L'avion est devenu le mode de transport international par excellence et les aéroports des lieux de passage privilégiés. Ces derniers deviennent des espaces de transit importants, qui relient les populations entre elles. Ils brassent une grande quantité d'individus à la seconde, doivent répondre à des critères d'affluence, de communication et de fonctionnalité. Il sera question ici de parler de l'aéroport selon quatre échelles de plus en plus précises : au niveau mondial, urbain, architectural puis humain. Tel un entonnoir qui viendrait pointer du doigt par un zoom progressif ce pour quoi l'aéroport existe et à qui, finalement, il doit son développement : le voyageur.*

#### Demouge, Camille

[Mémoire -- Architecture intérieure. Paris. Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs, 2015]  
L'espace du sexe [Texte imprimé] / Texte Camille Demouge ; Direction Stéphane Degoutin  
;Non paginé : ill. en noir et en coul. ; 32 cm  
Bibliogr.- Voir aussi la version électronique.- Reliure en accordéon  
Réserve mémoires : M2015/25

*Résumé : Il s'agit dans ce mémoire d'aborder l'intérieur et la conception spatiale en ce qu'elle induit sur nos activités et nos ressentis, pour cela une action de notre quotidien semble intéressante en ce qu'elle sollicite l'espace : la sexualité. La sexualité, en tant que telle est un domaine de la vie sociale, elle peut-être considérée comme l'une des multiples strates de l'espace social. Le sexe est une pratique sociale mettant en jeu les corps dans leurs dimensions la plus intime et intérieure. Le caractère émotionnel des interactions corporelles induit par l'acte charnel nécessite un espace spécifique et exclusif. Cette pratique construit des rapports à l'espace, produit tant des lieux que des territoires. Les interactions sexuelles (dissimulées, cachées, exposées, démasquées) et les discours sur les interactions sexuelles qualifient les lieux et participent à leur appréhension.*

#### Cotty, Solène

[Mémoire -- Architecture intérieure. Paris. École nationale supérieure des arts décoratifs, 2015]  
Le patrimoine religieux en quête d'avenir ? [texte imprimé] / Solène Cotty ; directeur de mémoire Marc Iseppi  
;1 vol. (129 p.) : ill. en coul. ; 22 cm  
Réserve mémoires : M2015/17

*Résumé : Réflexion autour d'un patrimoine culturel en*

*danger. La chute de la pratique religieuse en France aujourd'hui et la difficulté financière des communes à entretenir leur patrimoine ont profondément bouleversé l'usage et l'avenir de nos églises. Ainsi, le nombre d'édifices abandonnés et en quête d'une vocation ne cesse de croître. Que faire alors de ce patrimoine riche et diversifié ?*

#### Charrel, Caroline

[Mémoire -- Architecture intérieure. Paris. École nationale supérieure des arts décoratifs, 2015]  
L'espace-temps du navetteur [texte imprimé] / Caroline Charrel ; sous la direction de Annabel Vergne  
;1 vol. (106 p.) : ill. en couleur ; 19 cm  
Réserve mémoires : M2015/15

*Résumé : Un navetteur est une personne qui utilise quotidiennement les transports en commun pour rejoindre son lieu de travail et en repartir. Cette appellation est généralement utilisée lorsqu'il s'agit de se déplacer d'une ville à une autre. Ce mémoire tend à comprendre les enjeux de l'espace-temps quotidien qu'est le TER à l'échelle individuelle. C'est aussi le contraste entre une vision enfantine et fantasmée du train et une réalité souvent marquée d'une lassitude dans le TER qui m'a amené à ce sujet. Comment le navetteur se construit-il un espace intime dans le TER ? De quelle nature est alors cet espace ?*

#### Changeur, Charlotte

[Mémoire -- Architecture intérieure. Paris. École nationale supérieure des arts décoratifs, 2015]  
Transition [texte imprimé] : habitat post-catastrophe / Charlotte Changeur-Martini ; directeur de mémoire : Marc Iseppi  
;1 vol. (185 p.) : illustrations en couleur ; 20 cm  
Réserve mémoires : M2015/14

*Résumé : Dans l'urgence, quelle position occupent les questions d'ordre esthétique, d'usages ou de pérennité ? Comment l'architecte ou le designer peut-il intervenir ? L'abri doit procurer un sentiment de sécurité et de quiétude tout en aidant à reconstruire son identité et retrouver sa place dans la communauté. Quel rôle jouent architectes et designers dans ces besoins fondamentaux ? Ce travail porte sur la période transitoire pendant laquelle le réfugié n'a plus son logement mais n'est pas encore dans un nouvel habitat pérenne. Cette phase d'attente, cet entre-deux inévitable qui s'étire parfois sur une longue temporalité.*

#### Damiens, Marie

[Mémoire -- Architecture intérieure. Paris. Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs, 2014]  
L'architecture de la dissimulation [Texte imprimé] / Marie Damiens ; Direction Patrick Fleury  
;142 p. : ill. en noir et en coul. ; 24 cm  
Bibliogr. p. 138-141.- Voir aussi la version électronique.  
Réserve mémoires : M2014/16

*Résumé : Une poignée de personnes se mobilise contre le projet de construction de l'aéroport de Notre-Dame-Des-Landes. Le site du projet tant contesté leur permet d'habiter sur un espace laissé à l'abandon pour apprendre « à vivre ensemble ». En parallèle, le projet du futur aéroport est une promesse de verdure, il disparaît dans la nature. Je vais m'attacher à comprendre le processus de*



## Annexe 4. L'enquête auprès du réseau BEAR

### ENQUÊTE SUR LE CATALOGAGE DES MÉMOIRES DNSEP DANS LES BIBLIOTHÈQUES D'ÉCOLES D'ART

Mémoires	Ts les DNSEP	DNSEP mention	Catal. Biblio Ecole/année	Catal. BSAD Catal. Ecole/année/Étudo	Fiche descriptive	Formulaire Droits reprod. & exploitation	Texte intégral ou résumé/ indexat./langue	Conservation physique	Consultation Diffusion	Date dépôt + fiche + droits + nbre expl.
Éc d'art St Etienne	diplômés seulement		oui	oui pour 2015-16	non (en projet)	oui en cours	français	oui à la bibliothèque + version pdf depuis 2011	oui - version papier consultable et prêtée à la bibliothèque	seccr. pédago puis bibliothèque
Pavillon Bostio Monaco	oui		oui	oui pour 2015	non (en projet)	non mais inscrit le règlement intérieur. Mais ne parle pas de fiche indiv pour les droits....	Texte intégral (pdf) français	oui	oui - Version papier consultable à la bib + version pdf en ligne après authentif. sur le portail (bibliothèque).	Non (en projet) Dépôt 1 ex papier + pdf à la Bibliothèque
Beaux-arts Nantes			oui/2014-15	oui	oui, envoi par mail ou sec. pédago ou téléchargt. intranet	oui idem que fiche				seccr. pédago puis bibliothèque
HEAR Strasbourg	oui		oui, depuis 2006 : 1432 mémoires		oui	non	résumé + indexation libre peu de retour	papier + pdf numérique depuis 2013	restreinte sur tablettes à la bibliot. avec mdp ou sur demande pour la version papier	
Beaux-arts Paris	oui		oui	non		non		oui, in la bibliothèque	oui mais non reproductible	
ENSP Arles	oui		oui	non			résumé + mots clés demandés aux étudiants	oui à la bibliothèque papier + numérique	oui, version papier sans droits de reproduction	1 exempl. Mémoire déposé par les étudiants à la bibliothèque
ISBA Besançon			en réflexion	idem	oui, gestion par seccr. Etudes					
ENSA Dijon			oui, depuis 2013-14	idem	oui, remis à l'étudiant en début d'année vérification par le coordonnateur 5 <sup>ème</sup> année	oui, remis à l'étudiant en début d'année	version pdf numérique demandée	version papier version pdf numérique	oui - version numérique non diffusée en ligne	

service bibliothèque, Ensa Limoges, enquête mars 2016

Mémoires	Ts les DISEP	DI/SEP mention	Catal. Biblio Ecole/année	Catal. BSAD Ecole/année	Fiche descriptive	Formulaire droits reprod. & exploitation	Texte intégral ou résumé/indexat./langue	Conservation physique	Consultation Diffusion	Date dépôt + fiche + droits + nbre expl.
ENSAD Paris	non	mention t. bien + félicitation	non	non			version pdf numérique demandée	oui, version papier reliée conservée 10 ans aux A. Nat.	oui - version pdf en ligne après authentif. sur le portail biblioth. pas de drts de reprod.	
ENSAD Nancy	oui		oui	non				oui	oui à la biblioth. pas de drts de reprod.	
ESAD Marseille			oui (titre auteur)	non en réflexion en cours mémoires 2016				oui	oui idem	
Beaux-arts Lyon	ne sait pas	idem	non		oui en cours de validation par la direction - envoi par mail envisagé	oui idem	version pdf numérique demandée			
ENSA Paris Cergy	étudiants diplômés		oui		oui		résumé + mots-clés	oui au CDI 1 expl./étudiant		
Beaux-arts Angers			non					oui à la bibliothèque	consultable mais non empruntable sauf pour les 4 <sup>ème</sup> année	
ENSA Limoges	oui		oui mémoires 2016	en cours	oui - opérationnelle 2016-17	non - directrice générale et directrice des études disent	résumé + mots-clés fr/anglais	oui à la bibliothèque	consultable mais non empruntable	1 exemplaire déposé en fin d'année scolaire à la bibliothèque (sur 5 ex. édités en interne en atel. édit/impressions)
EESA Bretagne Site Lorient			non en projet	non en projet	oui pour 2015-16	non à l'étude	Ed. numérique à l'étude	oui à la bibliothèque	oui sur place	
EESA Bretagne Site Rennes	oui depuis 2012		liste dispo sur portail - pas de catalogue	en cours	non mais fiche souhaitée par le service	non mais fiche souhaitée par le service non	résumé + mots-clés (BSAD)	oui à la bibliothèque papier + numérique	oui sur place	
ESA Pyrénées site Pau	oui		oui (titre, auteur)	non	non	non		oui à la bibliothèque	sur place	dépôt fin d'année à la bibliothèque
ESAAIX	oui	oui	oui	non	oui en 2015-16	oui en 2015-16 pour drts de repro seulement	non	oui en rayon	en consultation non empruntable	dépôt en décembre d'un exemplaire + fiche descriptive et juridique



## Annexe 5. Convention d'exploitation

### Convention d'exploitation des droits de reproduction

#### et de représentation du mémoire de DNSEP

L'étudiant ..... autorise par la présente l'école nationale supérieure d'art de Limoges à conserver, communiquer et faire état du travail de mémoire réalisé dans le cadre de son cursus.

La présente autorisation est donnée pour la durée légale de la protection des droits d'auteur et pour le monde entier, et ce dans les conditions ci-après définies.

En vertu de la présente autorisation, l'ENSA Limoges sera autorisée à communiquer et / ou diffuser le contenu du mémoire au public :

Pour archivage :

Par référencement au sein du catalogue de la bibliothèque et de la base de données de la BSAD et de tout autre base ou plate-forme de catalogage partenaire de l'Ensa Limoges

oui  non

Pour exposition :

Dans le cadre d'une exposition des travaux, au sein de l'école ou dans tout lieu choisi par l'école pour valoriser son enseignement

oui  non

Pour numérisation (en projet, pas mis en place à ce jour) :

Sur le réseau internet, extranet et intranet de l'école, avec code d'accès au contenu (contenu verrouillé ne permettant pas l'impression / ou en archives ouvertes)

oui  non

La présente autorisation est uniquement donnée en vue de permettre à l'ENSA de Limoges de valoriser son enseignement et ses activités et ne pourra en aucun cas conduire à une exploitation commerciale des travaux.

L'ENSA Limoges s'engage à ce que les prénom et nom de l'étudiant soient systématiquement mentionnés ainsi que le cadre pédagogique dans lequel le travail a été réalisé » (© prénom, nom, DNSEP art, 2015)

Dans l'hypothèse où l'étudiant souhaiterait que son œuvre ne soit plus utilisée par l'Ecole, il devra informer cette dernière par écrit.

Limoges, le ...

Signature de l'étudiant

Signature de la direction



## **Annexe 6. Fiche descriptive**

### **Fiche descriptive du mémoire de DNSEP (document de travail, bibliothèque ensa Limoges)**

**Cette fiche a pour objectif de fournir au documentaliste / bibliothécaire les éléments nécessaires à la création de la notice bibliographique du mémoire qui sera intégrée au catalogue de la bibliothèque.**

**Année universitaire**

**Auteur**

**Directeur (s) de mémoire(s) / tuteur(s)**

**Résumé (en français et en anglais)**

**3 à 5 mots clefs pour le définir (sujets, nom de personne, mouvement artistique, périodes, lieux...)**

**Description matérielle du mémoire (nombre de pages, illustrations / photographies, format, forme, pièces annexes....)**

**Image (1<sup>ère</sup> page de couverture ou autre photo pouvant être un repérage visuel à intégrer dans la notice)**



## Annexe 7. Notice d'un mémoire dans la BSAD

  Bris rest "ord" "cadere" usure rebut saillie / Charlotte Haefflinger (2015) κ



Public



Aucun avis sur cette notice.

<b>Titre :</b>	[Mémoire / Thèse. Saint-Etienne, Ecole Supérieure d'Art et Design. 2015] Bris rest "ord" "cadere" usure rebut saillie
<b>Auteurs :</b>	Charlotte Haefflinger (1990-....), Auteur
<b>Editeur(s) :</b>	Saint-Etienne : Ecole Supérieure d'Art et Design
<b>Année de publication :</b>	2015
<b>Importance :</b>	1 vol. (94 p.)
<b>Présentation :</b>	ill.
<b>Format :</b>	23 cm
<b>Langues :</b>	Français
<b>Sujets :</b>	Recyclage
<b>Note de Mémoire :</b>	Mémoire de Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique. Saint-Etienne, 2015
<b>Titre de forme :</b>	Mémoire / Thèse
<b>Ville :</b>	Saint-Etienne
<b>Institution :</b>	Ecole Supérieure d'Art et Design
<b>Année :</b>	2015



## Annexe 8. Liste de résultats, l'icône mémoire

Recherche : Auteur/titre

Auteur/titre Catégories/Index. décimale Termes des catégories Éditeur/collection Titre uniforme Paniers Multi-critère

Catégorie Barthes => 14 résultat(s)

+     

- +  Entretien avec Bernard Comment , Roland BARTHES vers le neutre / HENRIC, Jacques in *ART PRESS* (160 Juillet-Août 1991) ↘
- +  LA RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE Roland Barthes (1992) ↘
- +  NDRL 3/4 / BUREN, Daniel ↘
- +  Le temps retrouvé de Roland Barthes / FOREST, Philippe in *ART PRESS* (212 Avril 1996) ↘
- +  L'IMAGE CHEZ ROLAND BARTHES / FARQZAI, Bouchta (2010) ↘
- + R/B (2002) ↘
- +  Roland Barthes à Beaubourg / GOETZ, Adrien in *OEIL(L')* (543 01/2003) ↘
- + ROLAND BARTHES (1915-1980) (1981) ↘
- +   LEGENDES (1984) ↘
- +  CRITIQUE Cinquante ans 1946-1996 (1996) ↘
- +  POURQUOI LA PHOTOGRAPHIE A AUJOURD'HUI FORCE D'ART / FRIED, Michael (2013) ↘
- +  ARTIST NOVELS / COLLECTIF (2015) ↘ 
- +  LETTRE À ROLAND BARTHES / SCHAEFFER, Jean-Marie (2015) ↘
- +   EMPIRE DES SIGNES / MA, Liya (étudiant ENSA) (2014) ↘



## Annexe 9. Notice d'un périodique en double exemplaire, avec un supplément

### ART PRESS . 416 + 2ÈME CAHIER

MOIS DE LA PHOTO

Mention de date : Novembre 2014

Paru le : 13/11/2014

### DÉPOUILLEMENTS

  Ajouter le résultat dans votre panier

  FONDATION CARTIER - 30 ANS DE CRÉATIONS / Alain QUEMIN in ART PRESS, 416 + 2ème Cahier (Novembre 2014)

  DOSSIER PHOTO INFLUENCES ET FIGURES SINGULIÈRES / COLLECTIF in ART PRESS, 416 + 2ème Cahier (Novembre 2014)

  CHINE NOUVEAUX MODÈLES D'EXPOSITION ? / Caroline HA THUC in ART PRESS, 416 + 2ème Cahier (Novembre 2014)

### RÉSERVATION

Réserver ce document

### EXEMPLAIRES

Code-barres	Cote	Support	Localisation	Section	Disponibilité	Etat
L000012072	R	Revue	Limoges - Archives (doc)	PERIODIQUES	Disponible	
L00001207251	R	Revue	Limoges - Archives (doc)	PERIODIQUES	Disponible	
L000012071	R	Revue	Limoges - Archives (doc)	PERIODIQUES	Disponible	
L00001207151	R	Revue	Limoges - Archives (doc)	PERIODIQUES	Disponible	



## Annexe 10. Notice bibliographique sur l'OPAC

<b>Editeur :</b>	ENSA Limoges
<b>Année de publication :</b>	2014
<b>Importance :</b>	1 vol. (90p)
<b>Présentation :</b>	111.. assemblage couverture
<b>Format :</b>	23 x 29,6 cm
<b>Note générale :</b>	Direction : Julien Arnaud Direction éditoriale : Marios Tériade Eleftheriadis Technicien d'assistance pédagogique, édition : Roméo Julien
<b>Langues :</b>	Français
<b>Catégories :</b>	ARCHITECTURE ESPACE URBAIN
<b>Résumé :</b>	<p>Une «architecture invisible» est par définition la construction d'un édifice qui serait invisible par l'oeil humain. En partant de deux exemples d'architectures invisibles énoncés seulement dans l'introduction, qui répondent à ce constat, et en prélevant leurs spécificités, je tente de définir dans le mémoire ce qu'est une architecture de l'invisible dans un cadre contemporain. Appliquées à de nouveaux exemples, j'affine leurs caractères. Ces idées sont étendues pour inclure d'autres espaces conjecturaux dans la société contemporaine comme le cinéma et les jeux vidéos, des espaces libres idéalisés comme le désert et la mer, et des architectures finalement nocturnes engendrées tant par des milieux urbains que par un espace interne de crainte. En effet, les exemples sont des outils qui m'ont permis en quelque sorte de tailler, de sculpter dans le champs artistique afin de donner une silhouette à l'architecture invisible.</p> <p>Abstract Following a discussion of radical forms of theoretical architecture this study analyses "invisible architectures" in the context of Utopian philosophy, particle physics, recreative drugs, music and art. These ideas are then extended to include other conjectural spaces in contemporary society such as the cinema and video games, idealised open spaces such as deserts and seas and finally nocturnal architectures engendered both by urban environments and by internal mindscapes of fear. An attempt is made to define invisible architecture in a contemporary setting as a tool that allows us to cut, sculpt and fashion our environment and give shape to our artistic aspirations.</p>
<b>Motif de la création :</b>	Travail d'étudiant

### EXEMPLAIRES

Code-barres	Cote	Support	Localisation	Section	Disponibilité	Etat
L000016684	M	Ouvrage	Limoges - Archives (doc)	MÉMOIRE	Exclu du prêt	Bon



## Annexe 11. Les rubriques de recherche prédéfinie

Retourner à la page 1 de la liste de la dernière recherche

Consulter l'historique des recherches

Retourner au premier écran avec le moteur de recherche...

 Votre panier est vide.

Recherche simple

Recherches prédéfinies

Recherche objets céramique

Recherche multi-critères

Recherche par termes

Périodiques

Mémoire



Année de parution

Restreindre aux  Monographies  Articles

architecture invisible

Rechercher

Aide

Titres

Titres uniformes

Catégories

Résumé et notes

Auteurs

Collections

Indexations décimales

Tous les champs

Editeurs

Sous-collections

Mots-clés



## Annexe 12. Infopages sur le portail de la bibliothèque

Retourner à la page 1 de la liste de la dernière recherche

Consulter l'historique des recherches

Retourner au premier écran avec le moteur de recherche...

**SE CONNECTER**

identifiant

OK

Mot de passe oublié ?

🛒 Votre panier est vide.

Recherche simple | Recherches prédéfinies | Recherche objets céramique

Recherche multi-critères | Recherche par termes | Périodiques

---

Mémoire  Année de parution

Restreindre aux  Monographies  Articles

architecture invisible

Rechercher Aide

<input checked="" type="checkbox"/> Titres	<input checked="" type="checkbox"/> Auteurs	<input type="checkbox"/> Editeurs
<input type="checkbox"/> Titres uniformes	<input type="checkbox"/> Collections	<input type="checkbox"/> Sous-collections
<input type="checkbox"/> Catégories	<input type="checkbox"/> Indexations décimales	<input type="checkbox"/> Mots-clés
<input type="checkbox"/> Résumé et notes	<input type="checkbox"/> Tous les champs	

---

**RÉSULTAT DE LA RECHERCHE POUR LE(S) MOT(S) ARCHITECTURE INVISIBLE**

Titres 1 résultat(s) [afficher](#)

[Faire une suggestion](#)

- ENSA LIMOGES - BIBLIOTHÈQUE
- MIEUX NOUS CONNAÎTRE
- ARC FANTÔMAS
- ARC OUTLAND
- ARC TERRITOIRE
- BASE OBJETS CÉRAMIQUE
- IMAGINE CERAMIC
- PROJET DE RECHERCHE
- SITOTHEQUE
- AUTRES RESSOURCES
- MÉMOIRES DNSEP



## Annexe 13. L'infopage sur les Mémoires DNSEP

L'ENSA délivre le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) **Art** et le DNSEP Art **Mention Design d'objet**. Ils sont tous deux homologués au grade de Master. Le mémoire constitue l'une des deux épreuves finales. Il témoigne d'une réflexion critique à laquelle s'ajoute une réalisation plastique originale. Ce projet artistique parachève la réflexion menée par l'étudiant sur la thématique qu'il aura choisie. Il constitue l'aboutissement du projet artistique de l'étudiant.

### Accès aux mémoires

#### A la bibliothèque

Les mémoires sont classés par année de promotion dans les archives de la bibliothèque avec les périodiques et les livres d'artistes. Un espace leur est spécialement dédié. Ils sont consultables sur place.

#### Sur le catalogue

Lors de votre recherche documentaire, vous pourrez utiliser le filtre par type de document où vous y trouverez le Mémoire.

Vous avez également la possibilité de préciser l'année.

Certains mémoires sont un site internet. Vous trouverez l'URL dans la liste téléchargeable des mémoires DNSEP.

### Liste des mémoires DNSEP par année



## **Annexe 14. Liste des étudiants et de leur mention**

Mémoires DNSEP (2014-2015)

### **DNSEPART**

AN Jieun

ANSART Amandine

Non présente à la soutenance

ARLOT Amandine

Mention pour l 'élaboration du projet et processus de la recherche

BASTHIER Flora

Félicitations du jury

CHOI Eunji

DEFLORENNE Charles

Félicitations du jury

DELLIAC Nicolas

LACOUTURE Cécile

PASSAMA Lucie

Mention pour la qualité des productions

ROSSO Emmanuelle

Félicitations du jury

SAVELLI Léa

### **DNSEP Art Mention Design d'objets**

BORTOLUZZI Anthony

Mention univers personnel

DEFFRESSIGNE Hélène

LEFEVRE Emeline

Félicitations du jury

MA Liya

Mention délicatesse d'approche

## **Intégration des mémoires des diplômés de 5e année DNSEP dans le catalogue de la bibliothèque**

---

Confrontée à une nouvelle évaluation de l'HCERES sur la formation des DNSEP valant grade de master, la bibliothèque de l'ENSA se voit intégrée à la nouvelle démarche stratégique de valorisation des mémoires étudiants. Ces productions écrites ont nécessité un traitement bibliothéconomique particulier. Le catalogue a été adapté à différents niveaux : de la structure des notices en passant par l'interface de recherche sur l'OPAC à la gestion du portail documentaire. Ce processus s'est élaboré au regard des besoins des usagers et de l'établissement tout en étudiant les pratiques des écoles d'art du réseau de la BSAD, perspective de signaler à une nouvelle échelle les ressources en art et design.

---

Mots-clés : mémoires, logiciel documentaire, catalogage

## **Cataloging of the DNSEP's dissertations, diploma in school art**

---

Faced with a new assessment of the HCERES on DNSEP diploma, equivalent to master's degree , ENSA library is integrated into enhancement strategy of students' dissertations . These written productions has required a special cataloging . For this purpose,the catalog was adapted to different levels from the bibliographic record 's structure via the search interface to the management of the documentary portal . This process was developed considering the needs of users and the establishment while studying the practices of the art schools partners and the BSAD. This data base constitutes a perspective to communicate to a higher level art and design resources.

---

Keywords : documentary software, cataloging